

## Grades accessibles par voie de promotion interne au titre de l'année 2024

		Nombre de possibilités de nomination
A	Attaché	15
	Bibliothécaire	1
	Conservateur de bibliothèque	1
	Ingénieur	3
B	Animateur	2
	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1*
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1
	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 <sup>ème</sup> classe	0*
	Chef de service de police municipale	1
	Rédacteur	12
	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	6*
	Educateur des APS	5
	Educateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2*
Technicien	6	
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3*	
C	Agent de maîtrise	Sans quota**

\* Par application du quota d'1/3 des nominations réservées aux agents ayant réussi l'examen professionnel du grade pour lequel ils sont proposés

(cf. Arrêté LDG PI ARR-2023-02 / art. 2)

\*\* Sans quota pour la nomination suite à ancienneté. 1 nomination suite à examen professionnel pour 2 nominations suite à ancienneté

(art.6 – Décret 88-547 du 06/05/1988)

### A NOTER :

Le Centre de Gestion se réserve le droit d'actualiser le nombre de postes ouverts par grade des nouvelles dispositions réglementaires introduites par la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie